

Saint-Étienne, le 17 juin 2014

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nouvel exécutif du SYDEMER

Le SYDEMER, créé fin 2008 par arrêté inter préfectoral, regroupe 204 communes, 9 EPCI et près de 600 000 habitants. Ces derniers produisent environ 210 000 tonnes de déchets ménagers résiduels actuellement enfouis au centre de stockage de Roche la Molière.

Le syndicat dispose d'une compétence étude pour la détermination d'une filière de traitement des déchets ménagers et assimilés résiduels et le choix du ou des sites d'implantation, mais également d'une compétence d'acquisition foncière.

Pour mémoire, le choix d'une filière de traitement a été acté en Juillet 2012 à l'unanimité après concertation (Conseil Consultatif et réunions grand public). Les études techniques se sont ensuite poursuivies avec la définition des zones favorables pour la recherche des sites et les critères de sélection des sites. Des études juridiques ont également été réalisées afin d'examiner le mode de coopération le plus adapté à la réalisation des futures installations.

Les 34 nouveaux délégués ont été conviés au comité syndical d'installation du SYDEMER le jeudi 12 juin 2014.

Monsieur Éric BERLIVET a été élu Président.

Il est également Vice-Président de Saint-Etienne Métropole en charge de la collecte des ordures ménagères, du tri sélectif et du traitement des déchets et Maire de Roche la Molière.

Lors de cette séance ont aussi été désignés les 2 vice-présidents et les autres membres du bureau :

- Monsieur Joël ÉPINAT,
1^{er} Vice-Président, représentant la communauté d'agglomération Loire Forez,
- Monsieur Alain MARQUET,
2^{ème} Vice-Président, représentant la communauté de communes du Pays de Saint Bonnet le Château,
- Monsieur Julien DUCHÉ,
membre du bureau, représentant la communauté de commune de Feurs en Forez,

- Monsieur Pierre DREVET,
membre du bureau, représentant la communauté de communes du Pays d'Astrée,
- Monsieur Christian FAURE,
membre du bureau, représentant la communauté de communes des Collines du Matin,
- Monsieur Michel GUILLARME,
membre du bureau, représentant le SIMOLY,
- Monsieur Jacques LAFFONT,
membre du bureau, représentant la communauté de communes du Pays de Saint Galmier,
- Monsieur Gabriel ROUDON,
membre du bureau, représentant la communauté de communes du Pilat Rhodanien.

Le SYDEMER, qui a pour mission de définir l'avenir du traitement des déchets résiduels sur le sud de la Loire, va pouvoir reprendre ses travaux.

Les enjeux pour le territoire sont importants tant sur le plan environnemental et énergétique qu'en terme financier (le traitement des déchets ménagers représente la moitié des coûts de gestion des déchets).

Parmi les prochains sujets d'étude figure la recherche de site(s) d'implantation pour les futures installations de traitement.

Retrouvez toutes les informations relatives au projet du SYDEMER sur www.sydemer.fr

Contact Presse

Laetitia OLLIVIER
04 77 53 73 42
contact@sydemer.fr